AIDE AUX DEVOIRS
Rentrée 2019/2020

Chers Parents,

Nous vous adressons la circulaire d'inscription à **l'Aide aux devoirs** pour 2019/2020. Le talon d'inscription est à nous retourner **pour le vendredi 12 juillet 2019.**

Nous donnerons priorité aux enfants ayant besoin d'un soutien particulier pour effectuer le travail du soir. Les autres élèves seront acceptés selon le nombre de places restants disponibles.

Les inscriptions à **l'étude surveillée** de 16h10 à 16h55 ainsi que l'accueil du soir de 16h55 à 18h30 se feront à la rentrée par **l'intermédiaire du carnet de liaison**.

⇨ **La présente circulaire ne concerne que l'inscription à l'Aide aux devoirs.**

EN QUOI CONSISTE L'AIDE AUX DEVOIRS ?

- L'inscription à l'aide aux devoirs concerne l'année scolaire dans sa totalité
- C'est un réel projet pédagogique, encadré par des enseignants pour un groupe restreint d'élèves et **obligatoire** les 4 jours de la semaine.
- Une aide aux devoirs en langue allemande (2 jours par semaine) est prévue pour les classes bilingues du CP au CM2.
- Les devoirs écrits sont corrigés et expliqués mais les enfants lents ne finissent pas en 45mn : le travail est à vérifier par la famille chaque jour.
- Attention ! Les leçons ne peuvent être prises en charge dans ce temps limité. Elles seront à apprendre après la séance. Merci d'en tenir compte.

Les enfants ne voulant pas travailler ou perturbant le groupe seront "désinscrits" de l'aide aux devoirs.

Nous vous remercions de votre attention concernant ces modalités et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Chef d'Etablissement du 1er degré,
B. KRUST

Inscription à l'Aide aux Devoirs

⇨ **Tarif** : **forfait annuel de 505 €** **4 jours <u>obligatoires</u>**

(absences non déduites)

⇨ **Engagement annuel obligatoire**

⇨ Afin de valider la pré inscription de votre enfant, **un acompte de 160€ vous est demandé par chèque à l'ordre de l'Institut de l'Assomption.**
Une confirmation de cette pré inscription vous sera envoyée par courriel.

⇨ **Horaires :**

Récréation	de 15h50 à 16h10
Temps de travail	de 16h10 à 16h55 (dans les classes avec des enseignants)
Sortie de 16h55	Les enfants sont cherchés par leurs parents dans la cour ou restent à l'accueil du soir (inscription ultérieure à la rentrée par le carnet de liaison)

⇨ Début des Aides aux Devoirs : **<u>Jeudi 5 septembre 2019</u>**

Merci de noter qu'en fin de chaque trimestre, il n'y a pas d'aide aux devoirs le dernier jour.

✂ ---------- ✂

Talon à renvoyer à l'établissement
par courrier : Institut de l'Assomption - 21 avenue Foch – 68000 COLMAR
<u>impérativement *pour le vendredi 12 juillet 2019*</u>

Madame, Monsieur, _____

Parents de _____

Entrant en classe de (**indiquer le niveau**) _____

Souhaitent inscrire leur enfant à l'aide aux devoirs les 4 jours : oui ☐ non ☐
<u>Nous versons un acompte de 160€ afin de valider cette pré inscription</u> (ce chèque sera encaissé à partir du 8 juillet).

Une confirmation de pré inscription vous sera adressée par courriel à l'adresse suivante :
_____@_____

Date : Signature :